



Paris, le 16 décembre 2005

Communiqué

Les compagnies d'assurance face aux besoins des personnes déficientes visuelles.

En mars dernier, l'association HandiCaPZéro prenait la parole à propos de l'inertie des compagnies d'assurance face aux difficultés rencontrées par les assurés déficients visuels. Constat qui déclenchait rapidement des réactions chez certaines compagnies d'assurance.

En avril 2005, le Directeur de la Communication de la compagnie Axa annonçait dans un hebdomadaire spécialisé "...*Conscient de l'importance de mener un certain nombre d'actions pour faciliter l'accès à notre offre et à nos services aux malvoyants et aveugles, Axa France a lancé, dans le courant du mois de janvier 2005, un appel d'offre visant à leur rendre son site Internet accessible... La première étape consiste à créer, un mini-site, à côté du site Axa.fr, ... Ce site comprendra quelques pages institutionnelles présentant Axa France : les principaux produits et services suivants : Habitation, Santé, Assurance Scolaire, Accidents de la vie, Protection juridique, Assistance ; un moteur de recherche permettant d'identifier l'Agent Général le plus proche de leur domicile. Il sera mis en production dans les mois qui viennent... »*

Aujourd'hui, force est de constater que les promesses faites par cette compagnie n'ont été qu'un effet d'annonce. Le mini-site dédié qui devait être mis en ligne reste à ce jour introuvable.

Proposer des solutions dans ce domaine reste une de nos priorités. Nous avons fait un tour d'horizon des principales compagnies d'assurances afin de savoir ce qu'elles proposaient, trois d'entre elles se démarquent :

La MSA (protection sociale du monde agricole et rural) pour son site www.msa.fr recevait en octobre dernier, le label Accessiweb niveau bronze de l'association BrailleNet certifiant son accessibilité aux handicapés (déficients visuels, personnes à mobilité réduite) et garantissait ce service sur la durée.

La mutuelle Intégrance créée par et pour les personnes handicapées apporte des réponses spécifiques en matière de santé, de prévoyance, d'épargne et d'assistance. Son site www.integrance.fr a reçu fin 2004 le label Accessiweb niveau or. Actuellement, la mutuelle étudie la mise à disposition de documents adaptés aux besoins de ses assurés déficients visuels

La Macif a récemment procédé à l'analyse des réponses issues d'un questionnaire, relayé par notre association, destiné à mieux connaître les besoins des assurés déficients visuels. La mutuelle s'est engagée à proposer rapidement des solutions concrètes en réponse à ces attentes.

A propos d'HandiCaPZéro

L'association facilite la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

Elle met en place, en partenariat avec des entreprises et des collectivités, des outils adaptés aux besoins de ces personnes. De nombreux services, sans surcoût pour les personnes déficientes, sont utilisés quotidiennement et permettent un accès autonome à l'information générale, la santé, l'emploi, la consommation, le sport, les loisirs...

**Pour toute information complémentaire,
Veuillez contacter le service de presse HandiCaPZéro - Stéphanie Cuppini
au 01 53 40 95 52 ou stephanie.cuppini@handicapzero.org**